



Réunion Conseil Municipal

Compte-rendu 52 du 4 janvier 2025

Présents : Céline Baudry, Maurice Bettant, Aurélie Borel, Marc Cavagnis, Pierre Cochonat, Stéphanie Gerbier Pochet, Jean-Luc Pluot, Annick Sansoe, Sandrine Scalise et Jonathan Vericel

Absents : Chantal Lemerre et David Fernandez

↳ Début de réunion à 19h25

Pouvoir de David Fernandez donné à Cochonat Pierre.

Ajout d'une délibération sur le CTG (convention territoriale globale)

M. le Maire nous fait lecture de l'ordre du jour.

Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal (le 2 décembre 2024) : adopté à l'unanimité

Ordre du jour

Secrétaire de séance : Stéphanie Gerbier Pochet

Délibération : formation FT et prise en charge du repas

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération pour réactualiser les tarifs de prise en charge (trajets et repas) pour les formations des agents communaux concernés (salariés et bénévoles).

→ Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 11

Délibération : tarifs et règlements salle des fêtes, salle des jeunes et Patronage

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération afin de voter les tarifs instaurés pour la location de la salle des jeunes, ceux révisés pour les autres salles et revoir les règlements. Quelques points sont à revoir (tarif jeunes, pénalité de ménage et forfait ménage, noms des salles). Cette délibération est reportée au prochain conseil municipal après réunion du groupe de travail dédié.

→ Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 11

Délibération : antenne Free

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération pour la vente du terrain de la zone de l'antenne Free. La société Celmex propose une somme de 32 360€ pour ce

terrain de 88m². Il y a 2 possibilités d'achat différent (le rachat par cession temporaire d'usufruit ou rachat en pleine propriété). M. le Maire a contacté un notaire afin de faire examiner les différents documents qui lui paraissent tout à fait corrects.

On choisit la cession temporaire d'usufruit nous permettant de rester propriétaire mais sans en avoir la jouissance.

→ Contre : 1 Neutre : 2 Pour : 8

Délibération : CTG

M. le Maire donne la parole à Céline Baudry qui informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération pour la convention territoriale globale (CTG).

Renseignements pris auprès de la CCBS (convention entre la CAF, la CCBS et la commune). Cette convention porte sur la petite enfance. La signature de cette convention n'apporterait pas une participation financière de notre part. Ce serait plutôt pour réfléchir de façon collective à des solutions pour les enfants. Cette convention est importante aussi si on doit un jour conventionner avec la Caf (pour le périscolaire par exemple).

→ Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 11

Questions diverses

* Défense incendie

- Le puit pour la défense incendie doit être nettoyé et vérifié pour protéger Oxyane. Il y a un devis de plus de 14 000 euros. Oxyane doit aussi réaliser des travaux pour la défense incendie.

* Travaux

- Le devis de rénovation de l'appartement nord-est va être signé. Il devrait être disponible à la location en septembre 2025.

- Suite aux dernières intempéries, il y a eu quelques soucis d'inondation. Le curage des fossés et des buses est nécessaire et sera entrepris dès que possible.

- Les cumulus de la salle des fêtes vont être enlevés (ils datent de très longtemps et sont dorénavant trop gros).

- Le WC du parc qui a été cassé à l'automne sera réparé.

- La salle des jeunes est encore en cours de rénovation pour être bientôt disponible à la location au public.

- Le devis de la mise aux normes électriques du local de chasse est d'environ 2 600 euros.

* Scot

Des réunions de travail sur le Schéma de Cohérence du Territoire sont organisées en février afin de préparer le prochain PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal).

↳ L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close à 23h.

⇒ Prochain conseil municipal le lundi 10 mars.



Le Maire, *Naïve BERTANT*